

Nombres de Membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
24	29	27

**CONSEIL MUNICIPAL  
DU 06 avril 2011**

**N° 2011/04/06/02**

Date de la convocation  
29/03/2011

Date d'affichage  
29/03/2011

OBJET DE LA DELIBERATION

**COMPTE DE GESTION 2010**

Le 06 avril 2011 à 20 h 30 le conseil municipal de cette commune, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunions de la mairie, sous la présidence de Monsieur BIAUX Alain, maire.

**Présents** : M. BIAUX Alain, maire.

Mmes DETERM Dominique, LE LAY Chantal, LEMERE Sylvie, ROLLET Marie France,  
MM. BISSON Dominique, FAUCONNET Gérard, PIERRON Jacques, adjoints.

Mmes DORTA-BERMEJO Marie-Thérèse, GABREL Corinne, GERARDIN Agnès,  
LEFORT Claudine, MILLOT Bernadette, STEVENOT Dominique, THILLY Monique.

M. ANTUNES José, BESSON Thierry, CALLIOT Daniel, CARRASCO Guy, LHENRY  
Hervé, PERNET Pierre, PEROT Jean-Claude, SARTELET Alain, SMITH William.

**Excusés** :

M. FENAT Denis qui donne pouvoir à M. BIAUX Alain

Mme MOREAU Agnès qui donne pouvoir à Mme GABREL Corinne

M. CHOUARD Jean-Michel qui donne pouvoir à M. BISSON Dominique

**Absents** :

Mme CORREIA Véronique

M. JOSEPH Denis

**Secrétaire de séance** : M. PEROT Jean-Claude

M. le maire déclare aux élus : vous aviez pris connaissance des budgets primitifs de l'année 2010 et des décisions modificatives qui s'y rattachent, des dépenses et recettes effectuées par article, du compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif et l'état du passif.

Vous avez pris connaissance des comptes administratifs de l'année 2010 et les avez approuvés.

Vous vous êtes assurés que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes de l'exercice 2009, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures.

Considérant que le compte est régulier, il vous est prié de :

- statuer sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2010
- statuer sur l'exécution du budget de l'exercice 2010 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes
- statuer sur la comptabilité des valeurs inactives
- déclarer que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2010 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Adopté à la majorité une abstention.

Acte rendu exécutoire

Fait à Fagnières, le 07 avril 2011

Après dépôt en Préfecture

Le Maire,

Le

et publication du

A. BIAUX